

TEST AU D-XYLOSE

Intérêt :

Ce test permet d'explorer l'absorption au niveau de l'intestin grêle.

Préconisations pour le prélèvement :

*Vous devez [Prendre RDV](#) au Laboratoire à 8h00

*Vous devez être à jeun d'aliments depuis 12h00

Le test consiste à :

→ à 8h00 Venir au laboratoire pour réaliser un prélèvement sanguin (témoin)
Vider votre vessie dans les toilettes.
Boire une solution de Xylose.

→ à 10h00 Deuxième prise de sang

→ de 8h00 à 13h00

Faire un recueil de la totalité des urines durant les 5 heures qui suivent
l'ingestion dans un flacon fourni par le Laboratoire (Urines de 5 h)

Prévoir - une durée de présence de 2 heures au laboratoire de 8h00 à 10h00
- de ramener le flacon d'urine recueillie le jour même avant 16h00.

Attention : Le dosage de xylose dans les urines n'est pas remboursé :
32 Euros NON PRISE en charge par CPAM / CMU et Mutuelles.